

1 € de prime pour la police de Mandelieu

Henri Leroy l'a promis aux municipaux : à chaque arrestation, ils toucheront un euro ! **PAGE 14**

Côte d'Azur

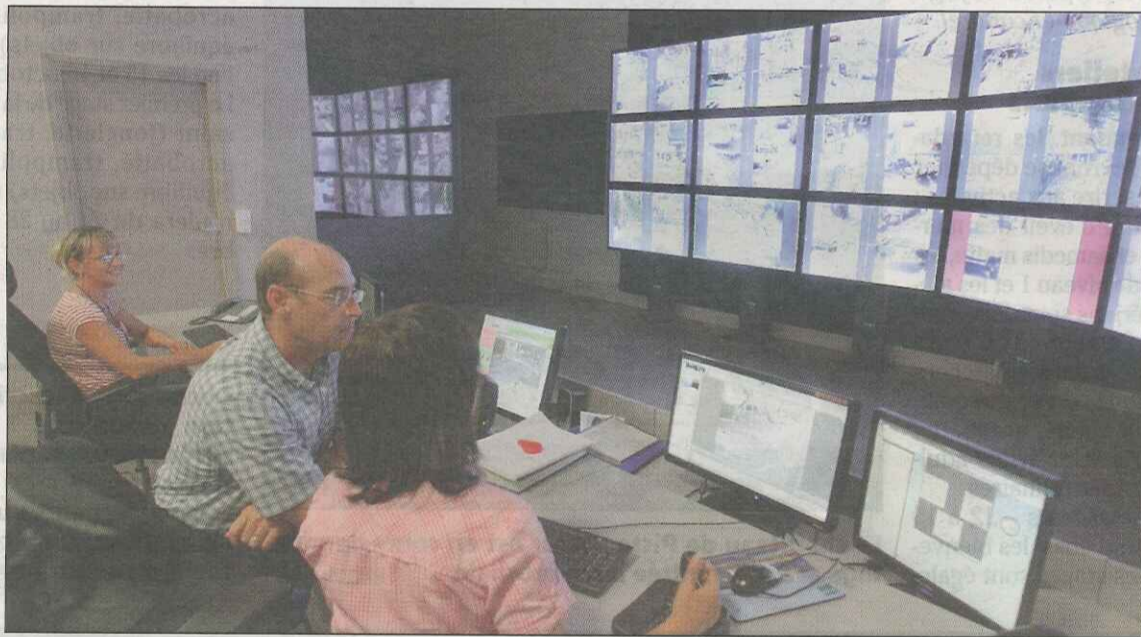
Mandelieu : l'arrestation à un euro crée la polémique

Le maire, Henri Leroy, a décidé de verser un euro supplémentaire chaque fois qu'un agent du centre de surveillance urbaine permettra une arrestation en flagrant délit

Si il visait le buzz, il a tapé dans le mille... Depuis qu'Henri Leroy, le maire de Mandelieu-la-Napoule, a promis une prime d'un euro chaque fois que l'un de ses agents du centre de vidéo-protection permettrait l'arrestation d'un délinquant en flagrant délit, les réactions se multiplient. Et pour le moment, elles sont surtout négatives. Le syndicat national des policiers municipaux (SNPM) a été le premier à réagir. « Henri Leroy a annoncé cette décision le jour de l'inauguration du nouveau centre de vidéo-protection. Immédiatement, les confrères de la police municipale de Mandelieu m'ont appelé ⁽¹⁾ pour exprimer leur mécontentement », explique Frédéric Foncel, délégué départemental.

« On n'est pas des chasseurs de primes »

Car selon lui, la mesure n'est absolument pas cohérente : « Qu'est-ce qu'il ne faut pas inventer pour se retrouver sur le devant de la scène, vraiment... Tout ceci est ridicule et n'apporte aucune crédibilité à la profession. Nous ne sommes pas des chasseurs de primes. Notre boulot, c'est juste de faire respecter la



Le nouveau centre de surveillance urbaine a été inauguré il y a quelques semaines. Plus grand, plus performant, mieux équipé... (Photo A. B.-J)

loi et non de chasser des têtes... », dit-il en promettant de suivre l'affaire de près, si toutefois le maire de Mandelieu passait à l'action. Une action dont certains se sont même demandés si elle était vraiment légale... « Elle ne me paraît pas illégale en tout cas », répond Jean-Michel Caillau, procureur de

Grasse. « Un maire décide seul des modalités de rétribution de ses agents. Et il peut choisir effectivement d'attribuer une récompense aux bons résultats. »

« Cela peut aider les agents sur le terrain »

Mais la nouvelle laisse malgré tout

le procureur perplexe. « J'émet quand même une très grande réserve vis-à-vis de cette décision. Ce n'est pas l'idée de la prime qui me choque, c'est le fait que l'on se mette à récompenser les agents à la tâche. Ce n'est pas l'usage. C'est un principe de rémunération qui semble dire que

la chasse est ouverte... Vous imaginez la même chose dans la police nationale ? »

Impossible, répond Laurent Laubry, représentant du syndicat de Police nationale Alliance 06. « Mais dans ce cas bien précis du centre de vidéo-protection, je pense que les agents peuvent effectivement aider les policiers sur le terrain et servir de véritable courroie de transmission. Les récompenser peut les motiver pour se concentrer. »

Face aux critiques, Henri Leroy répond que : « L'esprit de cette opération que nous mettons en place d'ici la fin de l'année, c'est de dire aux agents : "Vous avez participé efficacement à la sécurité des usagers, nous désirons vous récompenser". Et d'attribuer une prime à la méritocratie à la fin de l'année. »

La question du montant n'est plus si sûre en revanche : « J'ai annoncé le minimum mais nous allons refaire nos calculs sur la question et nous verrons à combien s'élèvera cette prime... »

CHRISTÈLE BURLLOT
cburlot@nicematin.fr

1. Selon Frédéric Foncel, 40 % des policiers municipaux sont syndiqués.